

ARRETE MUNICIPAL N°AC2025-157

Le Maire de la Commune de SAINT-JORIOZ,

Objet :
**Réglementation de la circulation
Impasse des Terreaux**

- ♦ Vu le Code de la Sécurité Intérieure et notamment les articles L.131-1, L.511-1,
- ♦ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, livre II, et notamment ses articles L2211.1, L2212.2, L2212.5 et L2213.2,
- ♦ Vu le Code de la Route et notamment les Articles R411.27 et R411.4,
- ♦ Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation routière,
- ♦ Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par arrêté du 7 juin 1977,
- ♦ Vu la demande présentée par l'entreprise **SERFIM TIC – 480 Route d'Apremont – 73490 La Ravoire** et leur sous-traitant **HEXACOM – 2 Avenue Henri Barbusse – 93000 Bobigny** relative à des travaux de tirages de câbles de Fibre Optique pour le compte du Syane.
- ♦ Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation afin d'assurer le déroulement convenable de ce chantier,

ARRÊTE

Article 1 :

Pour permettre le bon déroulement du chantier, la circulation Impasse des Terreaux, dans sa portion située sur la Commune de Saint-Jorioz, sera rétrécie du 14/10/2025 au 21/11/2025.

Article 2 :

Le Chantier sera mobile et les restrictions de circulation seront appliquées au droit des travaux suivant l'avancement de ces derniers.

Article 3 :

La circulation des véhicules et la sécurité des piétons devront être assurées par l'entreprise chargée des travaux.

Article 4 :

Immédiatement après leur achèvement le permissionnaire sera tenu de réparer tous dommages, de rétablir à ses frais la voie publique et ses dépendances dans leur premier état.

Article 5 :

Le présent arrêté sera :
TRANSMIS A :

- ✓ Monsieur l'Adjudant Chef Commandant la Gendarmerie de Saint-Jorioz
- ✓ Monsieur le Chef de Service de Police Municipale de Saint-Jorioz,
- ✓ Monsieur le Responsable du Centre de Secours de Saint-Jorioz,
- ✓ Monsieur le Directeur des Services Techniques de Saint-Jorioz,
- ✓ Les demandeurs (bdias@serfimt.com et hexacom45@yahoo.com)

pour information et exécution chacun en ce qui les concerne.
Publié sur le site internet de la commune, www.saint-jorioz.fr

A SAINT-JORIOZ
Le 14/10/2025

Le Maire
Michel BEAL

